

### **CINQ MEMBRES PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS**

Conformément à l'annexe I de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires*, **avis est donné à chaque membre du comité de parents qu'un processus se tiendra afin de désigner cinq membres parents** d'un élève au conseil d'administration du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs.

À cette fin, le directeur général a découpé le territoire du centre de services scolaire en cinq districts de façon à favoriser une répartition équitable d'établissements dans chacun de ceux-ci, tout en tenant compte de facteurs tels l'existence de caractéristiques communes ou de barrières physiques et les limites des municipalités. Consultez-les [ici](#).

Le conseil d'administration sera composé de quinze membres, soit cinq parents d'élèves, cinq membres du personnel (un enseignant, un professionnel non enseignant, un membre du personnel de soutien, un directeur d'établissement et un membre du personnel d'encadrement) et cinq représentants de la communauté.

**Peut se porter candidat pour représenter un district tout membre du comité de parents siégeant au conseil d'établissement d'une école située dans ce district et possédant les qualités et les conditions requises.**

#### **POSTES OUVERTS AUX CANDIDATURES**

- 1 poste pour le district 1;
- 1 poste pour le district 2;
- 1 poste pour le district 3;
- 1 poste pour le district 4;
- 1 poste pour le district 5.

#### **MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE**

Une candidature est proposée au moyen d'un formulaire de mise en candidature transmis par courriel, avec le présent Avis de désignation.

L'original du formulaire de mise en candidature doit être transmis à la direction générale au plus tard lundi 28 septembre 2020, à 16h, à l'adresse [candidaturesCA@csvdc.qc.ca](mailto:candidaturesCA@csvdc.qc.ca).

## CONDITIONS ET QUALITÉS REQUISES POUR SE PORTER CANDIDAT

- Avoir 18 ans accomplis;
- Être citoyen canadien;
- Être domicilié sur le territoire du centre de services scolaire ET, depuis au moins 6 mois au Québec;
- Ne pas être en curatelle;
- Ne pas avoir été déclaré coupable d'une infraction qui est une manœuvre électorale frauduleuse en matière électorale ou référendaire en vertu de la présente loi, de la *Loi sur la consultation populaire* (chapitre C-64.1), de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (chapitre E-2.2) ou de la *Loi électorale* (chapitre E-3.3) au cours des cinq dernières années.

## SONT INÉLIGIBLES

- Un membre du personnel du centre de services scolaire du Val-des-Cerfs;
- Un membre de l'Assemblée nationale;
- Un membre du Parlement du Canada;
- Un juge d'un tribunal judiciaire;
- Le directeur général des élections et les autres membres de la Commission de la représentation;
- Les fonctionnaires, autres que les salariés au sens du Code du travail (chapitre C-27), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et de tout autre ministère qui sont affectés de façon permanente au MEES;
- Une personne à qui une peine d'emprisonnement a été imposée (cette inéligibilité cesse si la personne obtient un pardon pour l'acte commis);
- Toute personne qui occupe un poste de membre du conseil d'administration d'un autre centre de services scolaire ou qui est candidate à un tel poste;
- Toute personne qui, à la suite d'un jugement passé en force de chose jugée, est inhabile en vertu de l'article 176 de la *Loi sur l'instruction publique*;
- Un membre substitut du comité de parents.

## PROCESSUS DE DÉSIGNATION ET ANNONCE

Les cinq membres parents seront désignés, parmi les candidatures éligibles reçues, au moyen d'un vote qui sera tenu auprès des membres du comité de parents.

Les cinq membres désignés seront annoncés au plus tard le mardi 6 octobre 2020.



Centre de services scolaire  
*du Val-des-Cerfs*

Pour tout renseignement supplémentaire relatif à la présente, veuillez vous adresser à Mme Anick Hétu, directrice des Affaires corporatives à l'adresse [candidaturesCA@csvdc.qc.ca](mailto:candidaturesCA@csvdc.qc.ca) ou consulter le site Internet du [CSSVDC](#).

---

Eric Racine, directeur général

Judi 17 septembre 2020

---

Date

Mis à jour le 17 septembre 2020